

■ ■ ■ social, on assiste une fois de plus à l'industrialisation de l'agriculture et à la disparition d'une agriculture paysanne au profit de trois emplois salariés créés (deux ouvriers agricoles et un chef). Sur l'aspect environnemental, la production végétale pour nourrir les veaux proviendra des plaines des régions avoisinantes mais ne sera pas locale. De plus, ce genre de centre « d'élevage » pose la question du bien-être animal, question portée par de nombreuses associations du droit animal.

UNE OPPOSITION MULTIFORME

La Confédération paysanne et des groupements d'agriculteurs bio rassemblés avec d'autres structures dans le collectif « 1000 voix - Novissen Creuse »¹ sont mobilisés contre ce projet car ce mode de production est contraire à l'agriculture paysanne. Les associations de défense des animaux, avec en tête OEDA², dénoncent pour leur part le traitement qui sera réservé

aux animaux, de leur arrivée jusqu'à leur mort. Si les divergences entre les agriculteurs et les associations de défense des animaux sont à long terme *a priori* inconciliables, une lecture commune existe bel et bien. Comme le dit la porte-parole de l'association de défense du droit animal L214 : « Si l'on est pour la disparition de l'exploitation des animaux par l'homme, on

1 - En référence à l'association Novissen en lutte contre l'usine des 1000 vaches dans la Somme

2 - Oui à l'étourdissement dans les abattoirs.

reconnait également les difficultés imposées par la modernisation de l'agriculture industrielle et les dégâts que ce système produit sur les paysans, leurs conditions de travail, leur souffrance au travail, leur vie. C'est bien le système qu'il faut changer et les agriculteurs sont aussi les victimes de cette société de consommation. »

■ LAURENT MONNIN

PROJET « MIRACLE » POUR FILIÈRE EN DÉBÂCLE

Au cours des dernières décennies, la filière bovine française a connu de nombreuses mutations, implacables parce que plaquées dans nos esprits. Mais la France reste actuellement le premier pays producteur de veaux en Europe. Si les velles (veaux femelles) servent à assurer la reproduction du cheptel et à fournir la viande de « bœuf » bien valorisée plus tard, les taurillons ont historiquement représenté une charge pour les exploitations. Ils étaient souvent consommés en veau de lait et atteignaient rarement l'âge adulte. La mise en place, dans l'Italie des années soixante, de structures d'engraissement pour broutards (jeunes mâles dédiés à la viande) répondait à l'augmentation de la consommation en Italie, en même temps qu'elle offrait une opportunité d'exportation pour la filière bovine française. L'intensification céréalière de la plaine du Pô allait de pair avec ces évolutions. La crise de 2008 a chamboulé cet équilibre de circonstance ; la consommation de viande en Italie a reculé alors que la production restait soutenue en France. L'exportation de broutards pour l'engraissement s'est rétractée et de nouveaux débouchés se devaient d'être trouvés. C'est dans ce contexte que le projet de la « ferme des 1000 veaux » a vu le jour à Saint-Martial-Le-Vieux, en plein cœur du Parc naturel régional des Millevalches. (L. M.)

éducation populaire

L'Atelier paysan, « ne venez pas comme vous êtes »

À l'occasion de son assemblée générale fin mars à l'École du paysage de Versailles, les membres de la coopérative l'Atelier paysan ont expliqué leur vision de l'autonomie.

Malgré la pluie, le cadre était magnifique et l'ambiance conviviale pour les premières Rencontres nationales de l'Atelier paysan, prélude à l'assemblée générale. De nombreuses présentations, débats, discussions entre agriculteurs, porteurs de projets, animateurs et chercheurs ont rythmé la journée du 29 mars. Échanger des savoirs par la construction de matériel agricole et la formation

collective... Telles sont les activités principales de l'Atelier paysan, coopérative d'auto-construction pour l'agriculture paysanne et biologique, basée en Isère. La démarche s'appuie sur une idée-force : autonomiser les agriculteurs dans l'utilisation de leurs outils en renforçant les améliorations et la réflexion continue par le retour d'expérience. Les outils sont donc pensés, prototypes et testés sur les fermes par les

agriculteurs qui les utilisent, en lien avec les animateurs et les techniciens de la coopérative qui les accompagnent. Cette idée de formaliser l'intense créativité sur les fermes a été portée par des paysans qui ont souhaité renforcer leurs activités de « bricolage » par l'échange collectif. Ils ont d'abord créé en 2011 l'association ADABio Autoconstruction (cf. TRI n°426), transformée en 2014 en société coopérative d'intérêt col-

lectif où les deux co-gérants, les six autres salarié.e.s et la trentaine d'usagers sont coopérateurs/trices.

UNE DÉMARCHE D'ÉDUCATION POPULAIRE

« La technique est un enjeu de pouvoir », aime à rappeler l'Atelier paysan. C'est-à-dire qu'il ne s'agit pas pour la coopérative de simplement capitaliser et diffuser des savoirs, mais, de faire gagner en autonomie les usagers à travers un apprentissage technique (apprendre à travailler le métal par exemple) ou une réflexion sur l'utilisation d'un outil. « Nos stagiaires ne repartent pas avec un outil borné, clos et cadencé, pour lequel il n'y a plus de questions à se poser. Ils devront s'approprier l'outil et l'adapter à leur contexte et à leur terre. Cette quête d'une plus grande maîtrise des paramètres de son exploitation est à la portée de tous. »¹ On comprend ici ce qui différencie concrètement les services que propose la coopérative par rapport à ceux d'un centre de formation par exemple (acquérir un savoir ou une technique) ou d'un marchand de matériel (acquérir un matériel, un conseil). « Il ne s'agit pas d'investir, mais de s'investir, dans les outils. »

RÉPONDRE AUX BESOINS ?

Mais l'Atelier paysan, comme nous tous, évolue dans un environnement qui est majoritairement défavorable. Nous sommes, en tant que porteurs d'alternatives sur nos territoires, beaucoup à nous confronter à des difficultés dans la mise en œuvre de nos actions : poids des représentations sociales, éparpillement des forces, inertie des contextes socio-professionnels... À cela s'ajoutent une mise en concurrence des acteurs associatifs, une pression financière, une pression sur les résultats ou sur l'utilisation d'indicateurs... Nous sommes alors tentés de « répondre aux besoins ». Nous aurions en face de nous un public qui a des besoins et qui serait dans l'attente de



Le 30 mars dernier, la SCIC l'Atelier paysan tenait son AG à l'École du paysage de Versailles.

notre offre pour les contenter. Nous sommes donc invités à penser à la place des autres en y mettant tous les caractères de l'objectivité. Voilà la victoire de la pensée économique sur nos actions et nos personnes ! Alors comment rester droit dans nos bottes (en caoutchouc) et répondre, à l'instar de l'Atelier paysan : « Ne venez pas comme vous êtes », en détournant le célèbre slogan publicitaire de McDonalds ? La stratégie peut alors être la même que celle sur laquelle mise la coopérative auprès des agriculteurs : augmenter la masse critique des contributeurs, se rencontrer, décloisonner les échanges, renforcer le réseau. Osons affirmer nos choix et nos valeurs et toujours rappeler que les choix techniques (un outil de travail du sol tout comme un outil d'animation collective, par exemple) sont aussi des choix politiques. Nous avons donc à les réfléchir, à les inventer individuellement et collectivement, à les éprouver et à toujours les repenser en fonction de la direction dans laquelle ils nous amènent.

■ GAUTIER FÉLIX (ALADEAR)

en bref

FUSION TOXIQUE

Le géant américain des semences génétiquement modifiées, Monsanto, cherche à racheter l'un des plus gros producteurs de pesticides au monde, la société suisse Syngenta. Leur fusion créerait un géant de l'agrochimie pesant plus de 27,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires, qui dominerait le marché des semences, des pesticides et des OGM. Début juin, des discussions étaient en cours sur le montant de l'offre, autour de 3,5 milliards d'euros. Les avocats cherchaient également des solutions pour satisfaire les autorités de la concurrence. □

DOUX RACHAT

Terrena et Sofiprotéol (pardon, Avril maintenant...) sont en « négociations exclusives » avec la famille Calmels, en vue du rachat de sa participation majoritaire de 52,5 % dans le Groupe Doux, qui avait déposé le bilan il y a trois ans malgré des dizaines de millions d'euros de subventions reçus chaque année. Pour 2015, Doux visait un chiffre d'affaires de 500 millions d'euros pour une production journalière d'un million de volailles. □

EXPLOITATION CRIMINELLE

« L'exploitation criminelle par le travail est répandue dans divers secteurs », y compris l'agriculture, rappelle un rapport de l'Agence des droits fondamentaux (FRA) publié le 2 juin. Cette étude de 217 cas au niveau européen montre que les travailleurs exploités ont de « nombreux points communs, tels que des salaires très bas, parfois 1 euro de l'heure ou moins, et des journées de travail de 12 heures ou plus, six voire sept jours par semaine ». □

1 - Extrait du compte-rendu de l'assemblée générale 2015, disponible sur : http://issuu.com/ap214/docs/rapport_d_ag_atelier_paysan_complet.

Plus d'infos : www.latelierpaysan.org.